

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
6 – 2026 / N°2

SEANCE du 5 JUIN 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Contre : 0 Pour : 15 Abstention : 0
Date de la convocation : 30/05/2026

L'an deux mil vingt- six et le cinq juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARMICHAEL Benoit, Maire.

Présents : CARMICHAEL Benoit, BUND Roland, ETENEAU Bertrand, VIAL Anne-Claire, NOYER Isabelle, DENIS-OGIER Christelle, ROCHÉ Daniel, ROUX Nathalie, LARTIGUE David, BROCHIER Nicolas, JARILLOT Quentin, VEGA Marie.

Absents excusés : MINDER Pascale donne procuration à BROCHIER Nicolas
MANENT Corinne donne procuration à CARMICHAEL Benoit
MANENT Anthony donne procuration à LARTIGUE David

Objet : Désignation des membres des commissions thématiques intercommunales

Les quatre commissions intercommunales permanentes créées par délibération du Conseil Communautaire du 10/04/2026 sont les suivantes :

- Ressources et Moyens, Démocratie locale et lien entre les communes, Patrimoine Communautaire,
- Aménagement et Environnement,
- Développement et Agriculture,
- Famille et Culture

Il est demandé aux communes de proposer un représentant pour chaque commission.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **Décide** de désigner les représentants suivants aux commissions intercommunales :
 - Ressources et Moyens, Démocratie locale et lien entre les communes, Patrimoine Communautaire : **Nathalie ROUX**
 - Aménagement et Environnement : **Roland BUND**
 - Développement et Agriculture : **Benoit CARMICHAEL**
 - Famille et Culture : **Corinne MANENT**

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 05.06.2026

Le Maire

Benoit CARMICHAEL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 09.06.2026
Et de la réception en Préfecture le 09.06.2026

Le Maire